

# HONORAIRES

## Transaction TTC à la charge de l'acquéreur

Prix de vente	Habitation / Professionnel	Terrain	Commercial / Industriel
Jusqu'à 39 000 €	12,50 % TTC	12,50 % TTC	12,50 % TTC
De 39 001 € à 53 999 €	10 % TTC	10 % TTC	10 % TTC
De 54 000 € à 68 999 €	9,50 % TTC	9,50 % TTC	9,50 % TTC
De 69 000 € à 82 999 €	9 % TTC	9 % TTC	9 % TTC
De 83 000 € à 99 999 €	8,50 % TTC	8,50 % TTC	8,50 % TTC
De 100 000 € à 109 999 €	8 % TTC	8 % TTC	8 % TTC
De 110 000 € à 119 999 €	7,5 % TTC	7,5 % TTC	7,5 % TTC
De 120 000 € à 132 999 €	7 % TTC	7 % TTC	7 % TTC
De 133 000 € à 145 999 €	6,70 % TTC	6,70 % TTC	6,70 % TTC
De 146 000 € à 165 999 €	6,50 % TTC	6,50 % TTC	6,50 % TTC
De 166 000 € à 450 000 €	6 % TTC	6 % TTC	6 % TTC
Supérieur à 450 000 €	5 % TTC	5 % TTC	5 % TTC

## Location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	100 €	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	8 € du m <sup>2</sup> habitable	8 € du m <sup>2</sup> habitable
Etat des lieux location vide	3 € du m <sup>2</sup> habitable	3 € du m <sup>2</sup> habitable
Etat des lieux location meublée	3 € du m <sup>2</sup> habitable	3 € du m <sup>2</sup> habitable

Locaux meublés étudiant	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	100 €	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	8 € du m <sup>2</sup> habitable	8 € du m <sup>2</sup> habitable
Etat des lieux location meublée	3 € du m <sup>2</sup> habitable	3 € du m <sup>2</sup> habitable

Locaux de droit commun / commerciaux / industriels / professionnels	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation		
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	1 Loyer charges comprises	1 Loyer charges comprises
Etat des lieux		

## Gestion

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleur
Gestion immobilière	7,2 % des encaissements
Assurance GLI	2,85 %
Assurance PNO	70 €/an en copropriété 180 €/an hors copropriété
Vacation horaire (Contentieux, Sinistre, Travaux)	85 €/heure

## Location (Mandat de gestion)

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	80 €	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	7 € du m <sup>2</sup> habitable	7 € du m <sup>2</sup> habitable
Etat des lieux location vide	2 € du m <sup>2</sup> habitable	2 € du m <sup>2</sup> habitable
Etat des lieux location meublée	2 € du m <sup>2</sup> habitable	2 € du m <sup>2</sup> habitable

Locaux meublés étudiant	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	80 €	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	7 € du m <sup>2</sup> habitable	7 € du m <sup>2</sup> habitable
Etat des lieux location meublée	2 € du m <sup>2</sup> habitable	2 € du m <sup>2</sup> habitable

*En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.*

Honoraires au 1<sup>er</sup> janvier 2020

**ORPI Agence Immobilière de l'Impératrice – SARL DPF – 31, rue Francis Tattegrain 62600 BERCK SUR MER**

Capital social 10 000 € / RCS BOULOGNE SUR MER 525 391 959 / CPI N°6207 2018 000 028 737 délivrée par CC I HAUTS DE FRANCE / Garanties financières : Allianz IARD – 1 Cours Michelet 92076 PARIS La Défense Cedex  
ORIAS n°14004891

LA REMISE D'UNE NOTE EST OBLIGATOIRE  
(arrêté n° 83/50/A du 3 Octobre 1983 relatif à la publicité de tous les services)